

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée René Cassin - BTS - Services - Comptabilité et gestion

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux bac pro |
|--------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------------------------------|----------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------------|--------------|
| Lycée René Cassin - BTS - Services - Comptabilité et gestion | Jury par défaut | Autres candidats | 3 | 78 | 22 | 30 | 43 | 45 |
| | Jury par défaut | Bacheliers professionnels toutes séries | 16 | 149 | 63 | 82 | 43 | 45 |
| | Jury par défaut | Bacheliers technologiques toutes séries | 15 | 262 | 38 | 44 | 43 | 45 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au management et à la gestion des entreprises et à leur environnement économique et juridique

Disposer de compétences pour travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences techniques et relationnelles propres aux métiers de la comptabilité et de la gestion

Disposer de compétences techniques et calculatoires pour traiter des données de gestion

Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Contenu conforme au référentiel de formation.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission comprenant un personnel de direction et des professeurs de culture générale ou d'enseignement technologique est installée.

Elle étudie tous les dossiers selon les critères suivants :

- l'avis du conseil de classe de terminale sur la capacité à réussir.
- la cohérence du projet de formation (continuité avec les études pré-bac)
- la motivation du candidat (lecture des lettres de motivations)
- les résultats obtenus (avec étude des bulletins)
- les savoir-être observés (implication dans la formation suivie, capacité à vivre en groupe classe,...)
- proximité entre lieu de formation et lieu d'hébergement (actuel ou prévu).

Les 6 critères sont d'égale valeur.

Ils permettent d'établir le classement des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Personnaliser la lettre de motivation et centrer son contenu sur la motivation du candidat et non sur les qualités de l'établissement d'accueil;

Avoir conscience que les savoir-être et l'assiduité constituent des gages de réussite dans l'enseignement supérieur.

Réfléchir sur la mobilité à envisager, souvent facteur d'abandon de formation.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Résultat académique | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | Niveau d'acquisition. | Données parcouresup. | Très important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Autonomie | Niveau de maîtrise. | Bulletins scolaires | Important |
| | Maitrise compta | Résultats obtenus. | Bulletins pour les bacs techno et bacs pro | Très important |
| Savoir-être | Assiduité | Assiduité attendue en formation secondaire. | Absentéisme constaté sur les bulletins | Très important |
| | Comportement classe | Etude des bulletins. | Appréciations sur les bulletins | Très important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation | Personnalisation de la lettre de mission. Cohérence avec la formation demandée. | Lettre de motivation / cohérence projet | Très important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | Transférabilité des compétences demandées. | Capacité à présenter l'engagement et à montrer la transférabilité. | Important |

Signature :

Philippe LEBOUL,

Proviseur de l'établissement Lycée René Cassin